

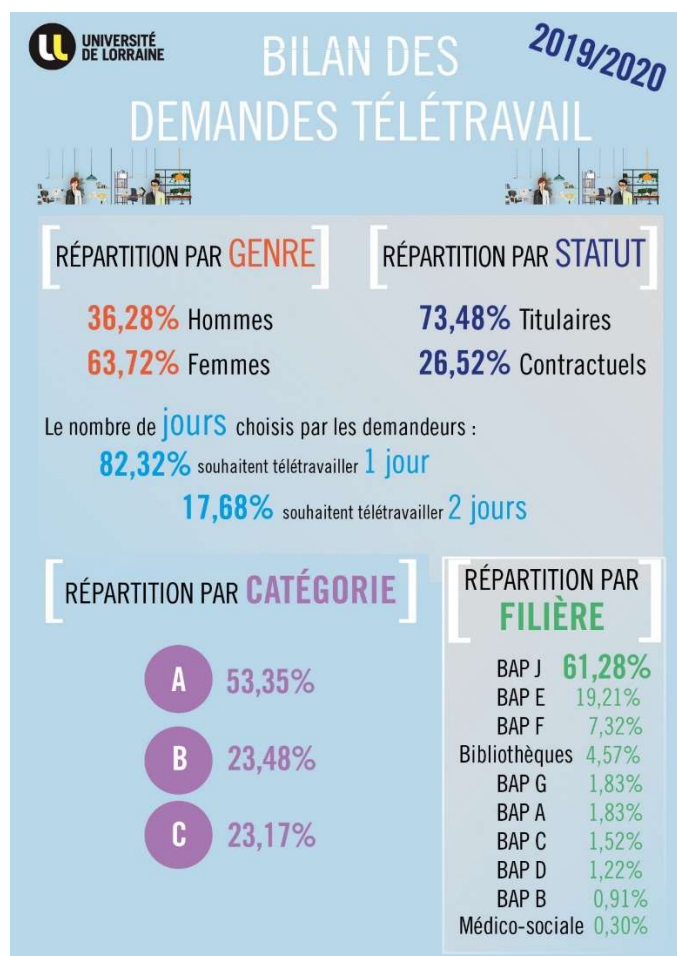
[Infos RH] Télétravail : un 1er bilan sur la campagne 2019/2020

Publié le 27/11/2019



La campagne télétravail 2019/2020, lancée le 26 août dernier, a enregistré **328** demandes complètes.

Chiffres clés de cette première campagne :



Au 1er janvier 2020, **301** agents seront en télétravail au sein de notre établissement. Une formation en ligne sur le portail ARCHE est actuellement en cours pour les télétravailleurs et leurs encadrants. A l'issue de cette formation obligatoire, les encadrants et télétravailleurs recevront leur badge numérique respectif :



En complément des documents à consulter, ces espaces de cours proposent un forum de discussion pour favoriser les échanges entre télétravailleurs ou encadrants ainsi que des tutoriels pour l'utilisation d'Agatte, du VPN et du Softphone.

Par ailleurs, un espace de formation « informations générales » a été créé pour permettre à l'ensemble des personnels de retrouver toutes les informations utiles sur ce mode de travail. Voici le lien pour y accéder : <http://u2l.fr/infos-teletravail>

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter l'équipe télétravail : drh-teletravail-contact@univ-lorraine.fr

Le télétravail en BD :

Télétravailler permet d'organiser son activité professionnelle d'une manière différente, en conservant un lien direct avec son équipe, ses collègues et sa hiérarchie. Le télétravail permet quelques fois par semaine une plus grande souplesse d'horaires, d'être moins impacté par les déplacements ou le stress du quotidien en conservant le même engagement et les missions et devoirs de chacun. Le télétravail permet par exemple...

